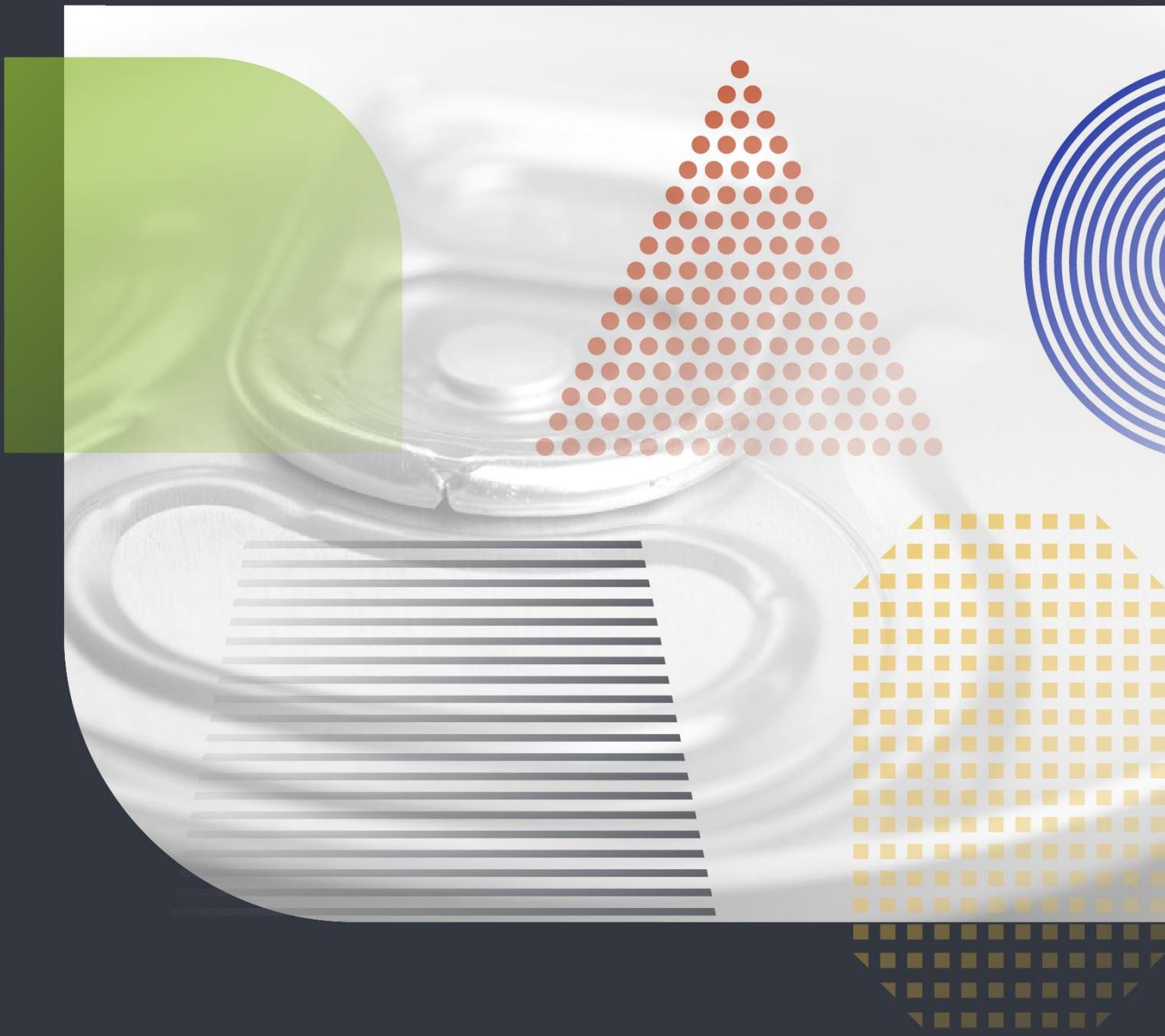


# Guide de la Communication sur son Adhésion et sa Certification à l'ASI

VERSION 2  
Mai 2022



# Aluminium Stewardship Initiative (ASI)

L'ASI est un organisme de Certification et de Normalisation à but non lucratif pour la chaîne de valeur de l'Aluminium.

Notre **vision** a pour but d'optimiser la contribution de l'Aluminium à une société durable.

Notre **mission** consiste à reconnaître et à encourager collectivement la production, l'approvisionnement, et l'intendance de l'Aluminium de façon responsable.

Nos **valeurs** visent à :

- Être exhaustifs concernant nos processus de travail et de prises de décisions en favorisant et en permettant la participation des représentants de tous les groupes des parties prenantes pertinentes.
- Encourager l'adhésion dans toute la chaîne de valeur du Bauxite, de l'Alumine et de l'Aluminium, allant de la mine aux utilisateurs en aval.
- Promouvoir l'intendance des matériaux comme une responsabilité partagée durant le cycle de vie de l'Aluminium de son extraction, à sa production, à son utilisation, jusqu'au recyclage.

## Pour toute demande d'informations générales

L'ASI vous invite à lui faire part de vos questions et de vos commentaires sur ce document en les contactant par :

**Courriel:** [info@aluminium-stewardship.org](mailto:info@aluminium-stewardship.org)

**Téléphone:** +61 3 9857 8008

**Adresse postale:** PO Box 4061, Balwyn East, VIC 3103, AUSTRALIA

**Site web:** [www.aluminium-stewardship.org](http://www.aluminium-stewardship.org)

## Avertissement

*Ce document ne vise pas, et d'ailleurs ne s'engage pas, à remplacer, contrevvenir ou modifier d'une façon quelconque les exigences de la Constitution ASI, ou tout Droit Applicable des autorités locales, nationales, ou étatiques, ou tout règlement ou toute autre exigence applicable concernant les sujets figurant dans ce document. Ce dernier donne seulement une ligne directrice générale et ne doit pas être considéré comme un texte complet et faisant autorité sur l'objet de son contenu. Les documents de l'ASI sont mis à jour de temps à autre, et la version publiée sur le site de l'ASI remplace toutes les autres versions antérieures.*

*Les organisations réalisant des communications relatives à l'ASI sont responsables de leur propre conformité au Droit Applicable, comprenant la législation et la réglementation relatives à l'étiquetage, à la publicité, et à la protection du consommateur, et aussi aux lois sur la concurrence et aux lois antitrust, en tout temps. L'ASI n'endosse aucune responsabilité pour toutes violations du Droit Applicable ou toutes atteintes des droits d'un tiers par d'autres organisations (ci-après, l'ensemble de ces cas est nommé « violation »), même si de telles violations surviennent relativement à, ou en se fondant sur, une Norme, un document ou tout autre matériel, recommandation ou directive émis par l'ASI ou au nom de l'ASI. L'ASI ne confère aucun engagement, ni déclaration, ni garantie sur le fait que la conformité avec une Norme, un document ou tout autre matériel, recommandation ou*

directive émis par l'ASI ou au nom de l'ASI aboutira à une Conformité avec le Droit Applicable, ou évitera la survenue de toute Violation.

L'anglais est la langue officielle de l'ASI. L'ASI vise à rendre des traductions disponibles dans diverses langues et celles-ci seront publiées sur le site de l'ASI. En cas d'incohérence entre les versions, la version de référence est par défaut celle de la langue officielle.

# Guide de la Communication sur son Adhésion et sa Certification à l'ASI

## Contenu

<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
1.1. Normes et Communications relatives au Développement Durable .....	5
1.2. Objectif de ce Guide .....	6
1.3. Applicabilité de ce Guide .....	6
1.4. Conformité à ce Guide.....	6
1.5. Conformité Juridique .....	7
1.6. Documents de l'ASI Complémentaires.....	7
1.7. Révision de ce Guide.....	7
<b>2. Types de Communications de l'ASI Couvertes par ce Guide.....</b>	<b>8</b>
2.1. Communications au sujet de l'Adhésion à l'ASI.....	8
2.2. Communications au sujet de la Certification de l'ASI.....	8
2.3. Communications de l'ASI Utilisées pour d'Autres Systèmes de Certification .....	9
2.4. Autres Communications de Marketing.....	9
2.5. Communications par les Non-Membres.....	9
2.6. Redevances pour l'Utilisation des Communications : Pas de Frais Supplémentaires .....	10
2.7. Communications par les Cabinets d'Audits Accrédités ASI et les Spécialistes Agréés par l'ASI.....	10
<b>3. Exigences Générales pour Toutes les Communications Relatives à l'ASI.....</b>	<b>11</b>
3.1. Introduction .....	11
3.2. Références Générales à l'ASI .....	11
3.3. Principes pour Éviter une Utilisation Trompeuse ou Déroutante .....	11
3.4. Vue d'ensemble des Logos de l'ASI.....	12
3.5. Traductions des Logos de l'ASI .....	14
<b>4. Communications Au Sujet de l'Adhésion de l'ASI.....</b>	<b>15</b>
4.1. Communications Graphiques – Logo d'Adhésion du Membre à l'ASI.....	15
4.2. Communications Écrites – Membre de l'ASI.....	15
<b>5. Communications Relatives à la Certification de l'ASI : Norme de Performance .....</b>	<b>19</b>

5.1. Communications Graphiques – Logo pour la Norme de Performance de l’ASI.....	20
5.2. Communications Écrites – Norme de Performance ASI .....	20
<b>6. Communications Relatives à la Certification de l’ASI : Norme de la Chaîne de Traçabilité (CdT).....</b>	<b>24</b>
6.1. Communications Graphiques – Logo pour la Norme de la CdT de l’ASI et « l’Approvisionnement Responsable en Aluminium» .....	24
6.2. Communications Écrites – Logo pour la Norme de la CdT de l’ASI et « l’Approvisionnement Responsable en Aluminium» .....	25
<b>7. Approbations des Communications .....</b>	<b>32</b>
7.1. Quand l’approbation Est-Elle Requisite ?.....	32
7.2. Processus d’Approbation .....	32
7.3. Renouvellements et Rapports .....	33
7.4. Marketing et Communications Générales : Approbations Non Requises .....	34
<b>8. Logos de l’ASI et Spécifications Pour Leur Utilisation .....</b>	<b>35</b>
8.1. Charte Graphique de l’ASI.....	35
8.2. Exceptions.....	35
8.3. Code QR .....	35
<b>9. Surveillance et Application.....</b>	<b>37</b>
9.1. Surveillance de l’Utilisation des Communications.....	37
9.2. Réponse Face au Constat d’un Usage Abusif par des Membres .....	37
9.3. Réponse Face au Constat d’un Usage Abusif par des Non-Membres.....	38
<b>10. Contacter l’ASI .....</b>	<b>39</b>
<b>Annexe 1 – Demande d’Approbation des Communications .....</b>	<b>40</b>
Information Générale pour la Demande.....	40
Renseignements Exigés par l’ASI pour l’Approbation des Communications.....	40
<b>Annexe 2 – Exemples d’Utilisation des Logos .....</b>	<b>42</b>
Exemples d’Utilisation du logo de l’Organisation de l’ASI.....	42
Exemples d’Utilisation du logo d’Adhésion du Membre à l’ASI.....	43
Exemples d’Utilisation des logos pour la Certification obtenue selon la Norme de Performance de l’ASI et pour la Certification obtenue selon la Norme de la CdT.....	43
Exemples d’Utilisation du logo de l’ASI pour “l’approvisionnement Responsable en Aluminium.....	44
<b>Annexe 3 – Exemples de Déclaration dans les Communications .....</b>	<b>45</b>
Ajouter une Déclaration à un Logo Sur Produit.....	45
Déclarations Utilisables par des Clients d’un Membre de l’ASI Certifié CdT .....	46
<b>Glossaire.....</b>	<b>47</b>

# 1. Introduction

## 1.1. Normes et Communications relatives au Développement Durable

Les normes associatives de développement durable, comme celles de l'ASI, permettent aux organisations de s'en prévaloir. La revendication de ces normes permet de distinguer un produit, un processus, ou une entreprise, en référence à un ou plusieurs piliers du développement durable : sociétal, économique et/ou environnemental.

Les communications peuvent être destinées au public/consommateur ou au commerce B2B (interentreprises). Elles concernent habituellement :

- L'objet ou la mission du système des Normes
- La participation à un système de Normes
- La conformité à une Norme
- Les impacts du système
- Les communications générales de marketing ou de promotion <sup>1</sup>

Les logos sont les formes les plus reconnaissables d'allégations de développement durable. De nombreuses organisations normatives les emploient pour aider les clients et les consommateurs à identifier sûrement les produits conformes à la Norme. Pour les besoins de l'ASI, une argumentation ou présentation (« communication ») est documentée, et comprend un ou plusieurs des éléments suivants :

- Utilisation d'un logo ASI
- Utilisation d'un numéro de Certification de l'ASI
- Une argumentation écrite relative à l'ASI seule, ou située parfois à l'intérieur et/ou à côté du logo
- Un accès à de plus amples informations pour étayer l'argumentation, comme un lien vers un site web

Comme les allégations sont fréquemment utilisées par les partenaires commerciaux et finalement par les consommateurs, il est essentiel qu'elles ne soient pas inexactes ou trompeuses. Dans certaines juridictions, certains termes et concepts tels que « durable » et « recyclé » sont assortis de restrictions relatives à leur utilisation dans le marketing. Les allégations, semblant absolues ou impliquant des niveaux de Performance supérieurs au réel requis ou assuré par une Norme, peuvent être accusées d'« éco blanchiment ».

L'ASI a clairement la responsabilité de contrôler toutes les communications relatives à l'ASI afin de s'assurer à la fois de leur crédibilité et de leur exactitude.

---

<sup>1</sup> Alliance ISEAL, *Guide des bonnes pratiques en Matériau de développement durable*, mai 2015. Consulté : [www.iseal.org/claims](http://www.iseal.org/claims)

L'ASI exige que toutes les actions de communication et de marketing soient conformes à l'assurance fournie par les Normes ASI concernées et par le « Guide de la Communication sur son Adhésion et sa Certification à l'ASI ».

Étant donné la diversité des industries et des chaînes d'approvisionnement des activités impliquées dans la chaîne de valeur de l'Aluminium, il y aura différentes formes de communications et de pertinences pour les divers participants et leur partie prenante. Ce Guide fournit à la fois des principes et des exemples pratiques pour indiquer aux Membres de l'ASI comment rédiger les communications. Il est de l'intérêt de tous les Membres de l'ASI et des organisations supportrices de suivre les règles concernant les communications relatives à l'ASI, et par conséquent de soutenir la valeur et l'intégrité continues du programme.

## 1.2. Objectif de ce Guide

L'objectif du « **Guide de la Communication sur son Adhésion et sa Certification à l'ASI** » est d'établir les règles et les lignes directrices complémentaires pour les types de communications concernant la Certification et l'Adhésion à l'ASI. Plus précisément, ce Guide donne des instructions sur :

- Les communications relatives à l'Adhésion à l'ASI
- Les communications relatives à la Norme de Performance de l'ASI
- Les communications relatives à la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI
- L'utilisation des logos de l'ASI et de son QR code
- La surveillance, la mise en application, et les réclamations

## 1.3. Applicabilité de ce Guide

Ce Guide devrait être utilisé par les Membres de l'ASI lorsqu'ils effectuent des communications relatives à l'ASI, et par les non-Membres faisant des actions de marketing liées à l'ASI. Il est également accessible au public afin d'aider les autres parties prenantes à comprendre des communications concernant l'ASI.

Les Membres sont censés démontrer leur Conformité à la version V2.0 du **Guide de la Communication sur son Adhésion et sa Certification à l'ASI** pour tous les Audits menés à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023 et ultérieurement. Les communications réalisées entre le lancement du nouveau Guide et le 31 mai 2023 peuvent être menées selon l'une ou l'autre des versions du Guide.

## 1.4. Conformité à ce Guide

Si un Membre de l'ASI ne se conforme pas à une ou plusieurs règles et conditions stipulées dans ce Guide, l'ASI peut retirer le droit d'utiliser le logo de l'ASI et/ou suspendre ou résilier l'Adhésion à l'ASI.

Si vous voyez des logos ou des communications sur l'ASI utilisés de manière inappropriée, ou des allégations ou des présentations potentiellement trompeuses ou frauduleuses sur l'ASI, par des Membres ou des non-Membres, veuillez nous en informer immédiatement à [communication@aluminium-stewardship.org](mailto:communication@aluminium-stewardship.org) afin de nous permettre d'enquêter et d'agir. Les Procédures du **Mécanisme de Réclamation de l'ASI** peuvent s'appliquer, le cas échéant (voir le chapitre 9).

## 1.5. Conformité Juridique

Les organisations réalisant des communications liées à l'ASI sont chacune responsable de la Conformité juridique avec le Droit Applicable, y compris les lois et la réglementation applicables en matière d'étiquetage, de publicité, de protection du consommateur, et de lois antitrust (c.-à-d. les lois et la réglementation applicables liées à l'antitrust et à la concurrence), à tout moment. L'ASI décline toute responsabilité pour toute violation du Droit Applicable ou du droit de tiers faite par d'autres organisations.

## 1.6. Documents de l'ASI Complémentaires

L'ASI dispose d'une série d'informations publiées à l'appui de son programme. Veuillez visiter le site web de l'ASI à [www.Aluminium-stewardship.org](http://www.Aluminium-stewardship.org) pour plus d'informations sur:

- L'Adhésion à l'ASI
- Les Normes de l'ASI : la Norme de Performance, et la Norme de la Chaîne de Traçabilité
- La Certification et l'Assurance de l'ASI
- Le Glossaire de l'ASI
- Les ressources médiatiques

## 1.7. Révision de ce Guide

Le Secrétariat de l'ASI continuera à s'engager avec les Membres et les parties prenantes sur le contenu, la mise en œuvre, et la surveillance des exigences du « **Guide de la Communication sur son Adhésion et sa Certification à l'ASI** ». Il sera révisé régulièrement pour tenir compte du retour d'expérience sur sa mise en application, et pour identifier si les lignes directrices et les Procédures peuvent être améliorées.

## 2. Types de Communications de l'ASI Couvertes par ce Guide

### 2.1. Communications au sujet de l'Adhésion à l'ASI

L'ASI a six catégories de Membres :

- Production et Transformation
- Utilisateurs Industriels
- Société Civile
- Partisans en Aval
- Associations
- Partisans Généraux

En général, tous les Membres de l'ASI peuvent se prévaloir de leur Adhésion à l'ASI auprès des clients, des fournisseurs, des consommateurs, des organes de presse et des parties prenantes.

Les communications concernant l'Adhésion à l'ASI doivent être cohérentes avec le Périmètre détaillé dans le formulaire de demande d'Adhésion à l'ASI. Voir le chapitre 4 pour plus de détails.

#### Conseil:

Si vous faites partie de l'équipe de marketing ou de communication de votre organisation, assurez-vous de connaître le contact principal de l'ASI dans votre propre organisation. Il peut aider à expliquer le Périmètre de l'Adhésion et/ou de la Certification de l'ASI de votre organisation. Si vous ne le connaissez pas, contactez le secrétariat de l'ASI – [info@aluminium-stewardship.org](mailto:info@aluminium-stewardship.org)

### 2.2. Communications au sujet de la Certification de l'ASI

Les Membres de l'ASI dans les catégories d'Adhésion « Production et Transformation » et « Utilisateurs Industriels » sont tenus d'obtenir la Certification de l'ASI selon la **Norme de Performance de l'ASI**, et peuvent aussi volontairement envisager la Certification de la Chaîne de Traçabilité (CaT).

Généralement, les Membres Certifiés de l'ASI peuvent faire des communications concernant leur Certification à l'ASI auprès des clients, des fournisseurs, des consommateurs, des organes de presse et des parties prenantes.

Les communications doivent être cohérentes avec le type et le Périmètre de la Certification de l'ASI obtenue par le Membre de l'ASI. Voir les chapitres 5 et 6 pour plus d'informations.

## 2.3. Communications de l'ASI Utilisées pour d'Autres Systèmes de Certification

L'ASI encourage la reconnaissance de la Chaîne de Traçabilité (CdT) de l'ASI par des programmes sectoriels pertinents pour l'approvisionnement responsable des matériaux (par exemple, dans le secteur du bâtiment et de la construction). Les Membres Certifiés réalisant des communications sur la Certification CdT et/ou l'Aluminium ASI dans ces programmes doivent également respecter toute règle supplémentaire sur ces communications fixée par ces programmes. Voir le chapitre 6 pour de plus amples informations..

## 2.4. Autres Communications de Marketing

Les Membres de l'ASI peuvent également faire des communications concernant leurs engagements ou leur témoignage de soutien à l'Adhésion de l'ASI et/ou à la Certification, mais pas nécessairement fondées sur les Normes de l'ASI ou affirmées par les Normes de l'ASI. Par exemple, les autres communications de marketing peuvent comprendre des déclarations exprimant le niveau général d'engagement ou d'implication dans le programme de travail de l'ASI, le soutien pour l'approvisionnement responsable de l'Aluminium, ou l'intention d'obtenir la Certification dans leur Entreprise.

Toutes ces communications doivent être en conformité avec les principes généraux énoncés dans le chapitre 3 de ce Guide.

## 2.5. Communications par les Non-Membres

Les organisations, qui ne sont pas Membres de l'ASI, peuvent être en mesure de faire des communications de marketing générales se référant à l'ASI qui sont soumises aux exigences applicables de ce Guide.

Dans la chaîne de valeur de l'Aluminium, les non-Membres peuvent inclure :

- **Les organisations qui souhaitent soutenir l'approvisionnement responsable en exprimant leur préférence ou leur engagement envers les fournisseurs Certifiés par l'ASI.** Cela est permis si les communications sont Conformes aux principes généraux énoncés dans le chapitre 3 de ce Guide. Ces organisations sont fortement encouragées à devenir également Membres de l'ASI dans la catégorie « Partisans en Aval », pour apporter un soutien concret au management de l'ASI du programme de Certification.
- **Les organisations ayant un intérêt minoritaire dans un accord de Coentreprise ou un accord semblable couvert par la Certification de l'ASI.** L'Entité contrôlant la Coentreprise devra être un Membre de l'ASI pour viser et pour obtenir la Certification (dans une Coentreprise contrôlée conjointement, seulement une des deux Entités de contrôle devrait être un Membre de l'ASI à cet effet). Toute communication distincte faite par des non-Membres doit être Conforme aux

principes généraux énoncés dans le chapitre 3 et les chapitres 5 et/ou 6 sur la Certification de l'ASI.

- **Les organisations ayant acquis la propriété ou le contrôle d'une ou de plusieurs Entreprises ou Installations couvertes par la Certification de l'ASI.** L'acquéreur a six mois pour devenir Membre de l'ASI et douze mois pour réaliser un Audit de Surveillance afin de maintenir la Certification de l'ASI, sinon elle sera révoquée. Durant cette période, toute communication doit être Conforme aux principes généraux énoncés dans le chapitre 3 et les chapitres 5 et/ou 6 sur la Certification de l'ASI.

## 2.6. Redevances pour l'Utilisation des Communications : Pas de Frais Supplémentaires

Les Membres de l'ASI paient une cotisation annuelle à l'ASI pour soutenir son programme de travail. Aucune redevance d'utilisation ou de droit de licence ne s'applique pour toute utilisation légitime du logo de l'ASI ou des communications associées. Le conseil de l'ASI se réserve le droit d'examiner et de modifier la structure de tarification de temps à autre.

## 2.7. Communications par les Cabinets d'Audits Accrédités ASI et les Spécialistes Agréés par l'ASI

Les Cabinets d'Audits Accrédités par l'ASI sont responsables de la conduite d'Audits de Tierce Partie pour certifier les Membres selon les Normes de l'ASI, alors que les Spécialistes Agréés par l'ASI peuvent aider les Membres de l'ASI et les Cabinets d'Audits Accrédités ASI dans leurs projets relatifs à l'ASI.

L'ASI a créé des logos pour chacun de ces deux types de prestataires de services liés à l'ASI afin de leur permettre de publiquement communiquer sur leur relation avec le programme de travail de l'ASI (voir le tableau p. 7). Ces logos peuvent être utilisés sur des supports de communications, à la fois sous un format imprimé et sous un format électronique, à condition que leurs désignations respectives soient en vigueur et valides.

L'utilisation appropriée des logos est décrite dans la **Charte Graphique de l'ASI**. Toutes ces communications doivent être cohérentes avec les principes généraux énoncés dans le chapitre 3 de ce Guide.

## 3. Exigences Générales pour Toutes les Communications Relatives à l'ASI

### 3.1. Introduction

Le nom et le logo de l'ASI donnent une assurance indépendante sur l'engagement d'une organisation à la production, l'approvisionnement et l'intendance responsables de l'Aluminium. Leur utilisation cohérente, précise et appropriée, contribuera à la sensibilisation, à la reconnaissance et à la crédibilité de l'ASI.

L'ASI se réserve le droit d'agir contre toute utilisation de son nom ou de son logo estimée inappropriée selon son avis. Pour des d'informations supplémentaires sur leur surveillance et leur application, voir le chapitre 9 de ce Guide.

### 3.2. Références Générales à l'ASI

Les règles suivantes s'appliquent aux références générales à l'ASI:

- L'ASI peut être dénommée « Aluminium Stewardship Initiative Ltd », « Aluminium Stewardship Initiative », et/ou « ASI ».
- Les noms et les acronymes, ci-dessus, ne peuvent pas être traduits dans d'autres langues sans conserver également la(les) version(s) anglaise(s) pour référence.
- Toute utilisation trompeuse ou prêtant à confusion du nom ou du logo de l'ASI est interdite (voir le chapitre 3.3).
- L'association du nom ou du logo de l'ASI à des Produits sans Certification CdT est interdite.
- L'utilisation du nom ou du logo de l'ASI comme une autre marque, ou dans le cadre d'une autre marque, est interdite.
- Le nom ou le logo de l'ASI ne doit pas être placé d'une façon susceptible à être interprétée comme une appartenance à une entreprise ou une à organisation autre que l'ASI ou ses Membres.
- L'utilisation du nom ou du logo de l'ASI à côté d'autres logos, marques ou sceaux de développement durable/d'approvisionnement responsable est généralement autorisée.

### 3.3. Principes pour Éviter une Utilisation Trompeuse ou Déroutante

En plus des points susmentionnés, le nom ou le logo de l'ASI ne doit jamais être affiché d'une manière susceptible de :

- Semer la confusion dans l'esprit du public quant à l'association de l'ASI avec d'autres marques ou logos.

- Suggérer ou insinuer l’Adhésion ou la Certification à l’ASI d’une Entité qui n’est ni Membre de l’ASI, ni faisant partie d’un Membre de l’ASI.
- Suggérer ou insinuer la Certification de l’ASI avant son obtention.
- Suggérer ou insinuer un Périmètre de Certification ASI plus vaste que celui obtenu par le Membre de l’ASI.
- Suggérer ou insinuer que d’autres métaux, matériaux ou Produits sont Certifiés par l’ASI.
- Causer un dommage ou un préjudice à la réputation ou à la crédibilité de l’ASI.

Remarque : Consultez la **Charte Graphique de l’ASI** ( voir le chapitre 8 pour plus de précisions) pour des instructions et des conseils complémentaires sur l’utilisation appropriée du logo organisationnel, du logo d’Adhésion du Membre à l’ASI, du logo pour la Certification, et du logo sur Produit. Si, après avoir consulté la **Charte Graphique**, des doutes persistent concernant l’interprétation des éléments ci-dessus dans une situation particulière, contactez le secrétariat de l’ASI à [communications@Aluminium-stewardship.org](mailto:communications@Aluminium-stewardship.org)

### 3.4. Vue d’ensemble des Logos de l’ASI

Table 1 – Types of ASI logos

Type	Logo
Logo organisationnel de l’ASI	
Logo d’Adhésion du Membre à l’ASI	
Logo pour la Certification obtenue selon la Norme de Performance de l’ASI  et le logo (non représenté ici)	

<p>du statut provisoire de la Certification obtenue selon la Norme de Performance.</p>	
<p>Logo pour la Certification obtenue selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI  et le logo (non représenté ici)  du statut provisoire de la Certification obtenue selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité</p>	
<p>Logo sur Produit pour un Approvisionnement Responsable ASI en Aluminium – taille normale.  Logo sur Produit à privilégier.</p>	
<p>Logo sur Produit pour un Approvisionnement Responsable ASI en Aluminium – petite taille.  À utiliser si l'espace est limité.</p>	
<p>Logo sur Produit pour un Approvisionnement Responsable ASI en Aluminium – taille micro.  Logo sur Produit le moins préférable.</p>	
<p>Logo pour un Cabinet D'Audit Accrédité par l'ASI</p>	
<p>Logo pour un Spécialiste Agréé par l'ASI</p>	

### 3.5. Traductions des Logos de l'ASI

L'ASI est disposée à utiliser des versions traduites de la gamme de ses logos actuellement disponibles. Elles doivent donner lieu à un accord au cas par cas. Des traductions existantes des logos sont disponibles, ci-dessous, et peuvent être demandées en contactant [communications@aluminium-stewardship.org](mailto:communications@aluminium-stewardship.org).

#### Espagnol



#### Néerlandais



#### Français



#### Allemand



## 4. Communications Au Sujet de l'Adhésion de l'ASI

### 4.1. Communications Graphiques – Logo d'Adhésion du Membre à l'ASI



Le Logo d'Adhésion à l'ASI peut être utilisé par les Membres de l'ASI afin d'indiquer qu'ils sont Membres de l'ASI dans leurs communications, internes et publiques. L'utilisation adéquate du logo d'Adhésion du Membre à l'ASI est précisée dans la **Charte Graphique de l'ASI** (voir le chapitre 8 pour plus de détails).

Tableau 2 – Communications graphiques du logo d'Adhésion

Types de communications	Admissibilité	Exemples de communications	Approbation par l'ASI requise
<b>Usage du logo d'Adhésion du Membre à l'ASI</b>	Membres de l'ASI – toutes les catégories d'Adhésion ('Associations', 'Société Civile', 'Partisans en aval, 'Partisans Généraux', 'Utilisateurs Industriels', 'Production et Transformation')	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation du logo:               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans les signatures des courriels du Membre</li> <li>○ Sur le site web du Membre</li> <li>○ Dans le bilan (ou rapport) annuel du Membre</li> </ul> </li> </ul>	Non

### 4.2. Communications Écrites – Membre de l'ASI

Le tableau 3, ci-dessous, se concentre sur les communications écrites relatives à l'Adhésion de l'ASI, sur ceux admis à réaliser des communications, sur des exemples de communications admissibles, et sur la nécessité d'une approbation de l'ASI ou non.

Tableau 3 – Communications écrites concernant l'Adhésion à l'ASI

Types de communications	Admissibilité (i.e. Ceux admis à réaliser des communications)	Exemples de communications	Approbation de l'ASI requise
<b>Adhésion de l'ASI : général</b>	Membres de l'ASI :  toutes les catégories d'Adhésion  («Associations»,  «Société Civile»,  «Partisans en Aval»,  «Partisans Généraux», «Utilisateurs Industriels », «Production et Transformation»)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [Nom du Membre] est Membre de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI). La mission de l'ASI consiste à reconnaître et à encourager conjointement la production, l'approvisionnement et l'intendance responsables de l'Aluminium.</li> <li>• [Nom du Membre] est fier d'être un Membre de [insérer la catégorie par exemple Production et transformation / Associations] de l'ASI.</li> <li>• [Nom du Membre] a adhéré en [année].</li> <li>• [Nom du Membre] a adhéré à l'ASI lors de son incorporation en 2015, et a participé à son développement depuis 2009.</li> </ul>	Non
<b>Adhésion de l'ASI : travailler à la Certification</b>	Les Membres de l'ASI des catégories d'Adhésion «Production et Transformation» et «Utilisateurs Industriels»	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [Nom du Membre] est Membre de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Nous nous sommes engagés à obtenir la Certification de l'ASI pour soutenir les pratiques responsables dans la</li> </ul>	Non

Types de communications		Admissibilité (i.e. Ceux admis à réaliser des communications)	Exemples de communications	Approbation de l'ASI requise
			<p>chaîne de valeur de l'Aluminium.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre] est Membre de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Nous travaillons à obtenir la Certification de l'ASI par <i>[date pertinente par exemple dans les 2 ans suivant la date d'Adhésion à l'ASI, ou une date d'objectif interne]</i>.</li> </ul>	
<b>Adhésion de l'ASI : autres</b>	Membres de l'ASI : toutes les catégories d'Adhésion	<ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre] est Membre de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Notre Adhésion signifie que <i>[par exemple nous avons des pratiques excellentes ou nous sommes super responsables : en d'autres termes, toutes les communications liées à la performance, où la Certification de l'ASI n'a pas été obtenue]</i>.</li> <li>[Nom du Membre] est un Membre dans la catégorie « Associations » de Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Cela signifie que tous nos membres se conforment aux Normes</li> </ul>	<p>Non autorisée :</p> <p>chercher des conseils supplémentaires auprès du Secrétariat de l'ASI</p>	

Types de communications	Admissibilité (i.e. Ceux admis à réaliser des communications)	Exemples de communications	Approbation de l'ASI requise
	de l'ASI [ <i>si cela n'est pas le cas !</i> ].		

D'une manière générale, l'approbation n'est pas requise pour les communications qui portent sur des faits objectifs - si une organisation est un Membre de l'ASI ou pas, les objectifs de l'ASI, ou un engagement à atteindre la Certification (qui est un engagement pour adhérer aux catégories d'Adhésion « Production et Transformation » et « Utilisateurs Industriels »).

Il est possible d'utiliser des liens électroniques pour renvoyer aux informations publiquement disponibles, y compris les pages propres du Membre sur le site web de l'ASI.

**Conseil:**

Envisagez un lien vers le site web de l'ASI : [www.aluminium-stewardship.org](http://www.aluminium-stewardship.org) ou un lien vers votre page de Membre sur le site web de l'ASI. Vous pouvez le retrouver grâce au lien suivant : <http://Aluminium-stewardship.org/about-asi/current-members/>

L'approbation de l'ASI est requise pour les communications concernant ou impliquant des pratiques, des performances ou similaires, particulièrement si la Certification de l'ASI n'est pas obtenue.

Si la signification de ces communications dépasse celle de l'Adhésion à l'ASI, ou enfreint les principes du chapitre 3.3 de ce Guide, ces communications seront interdites. Il sera alors demandé au Membre concerné de réviser ses communications de manière à ne pas contrevenir aux principes du chapitre 3.3 de ce Guide.

L'ASI peut aider les Membres dans le développement d'une communication appropriée et adaptée à leur situation, fondée sur l'interprétation du (des) Périmètre(s) applicable(s) de Certification de l'ASI. Pour des informations supplémentaires sur le processus d'approbation, voir le chapitre 7.

## 5. Communications Relatives à la Certification de l'ASI : Norme de Performance

Les Membres de l'ASI des catégories d'Adhésion « Production et Transformation » et « Utilisateurs Industriels » peuvent réaliser des communications sur la Certification de l'ASI, une fois obtenue. Deux Normes de l'ASI existent pour la Certification : la **Norme de Performance de l'ASI** (voir le chapitre 5) et la **Norme de la Chaîne de Traçabilité (CdT) de l'ASI** (voir le chapitre 6).

Votre organisation peut actuellement être Certifiée en vertu d'aucune Norme, ou en vertu d'une ou des deux Normes : assurez-vous de vérifier pour quelles communications vous êtes admise.

### Conseil:

Il est essentiel de connaître le Périmètre de Certification s'appliquant à toutes les Certifications de l'ASI détenues par votre organisation, car cela influera sur le contenu des références dans votre communication.

Le Périmètre de Certification décrit les parties de l'Entreprise couverte par la Certification : il peut être l'ensemble de l'Entreprise, des Entités sélectionnées au sein de l'Entreprise, des sites/Installations sélectionnés ou des programmes/Produits sélectionnés. Pour plus d'informations sur son contexte, voir le **Manuel d'Assurance de l'ASI**.

Si vous ne connaissez pas votre Périmètre de Certification, veuillez consulter votre page de Membre de l'ASI pour les Certificats de l'ASI pertinents comprenant cette information : vous pouvez les retrouver grâce au lien suivant :

<http://Aluminium-stewardship.org/about-asi/current-members/>

Vous pouvez également contacter le secrétariat de l'ASI à [info@Aluminium-stewardship.org](mailto:info@Aluminium-stewardship.org)

## 5.1. Communications Graphiques – Logo pour la Norme de Performance de l’ASI

Le logo pour la Certification obtenue selon la **Norme de Performance de l’ASI** peut être utilisé par les Membres de l’ASI pour indiquer leur obtention de la Certification selon la **Norme de Performance ASI** dans leurs communications, internes et publiques. L’utilisation adéquate du logo pour la **Norme de Performance de l’ASI** est précisée dans la **Charte Graphique de l’ASI** (voir le chapitre 8 pour plus de détails).



*Tableau 4 – Communications graphiques concernant le logo pour la Norme de Performance*

Types de Communications	Admissibilité	Exemples de Communications	Approbation par l’ASI requise
Usage du Logo pour la Certification obtenue selon la Norme de Performance de l’ASI	Entités Certifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation du logo:               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans les signatures des courriels du Membre</li> <li>○ Sur le site web du Membre</li> <li>○ Dans le bilan (ou rapport) annuel du Membre</li> <li>○ Autres: Vérifier avec l’ASI</li> </ul> </li> </ul>	Non

Remarque : le logo pour la **Norme de Performance ASI** n’est pas approprié pour être utilisé sur les Produits car il se réfère aux pratiques réalisées dans les installations et non pas aux qualités du Produit lui-même. Il peut être utilisé sur les Produits uniquement en association avec le logo pour la Chaîne de Traçabilité Certifiée.

## 5.2. Communications Écrites – Norme de Performance ASI

Le tableau 5, ci-dessous, met l’accent sur les communications écrites relatives à la Certification de l’ASI pour la **Norme de Performance**, sur ceux admis à réaliser des communications, sur des exemples de communications admissibles, et sur la nécessité d’une approbation de l’ASI ou non.

*Tableau 5 – Certification selon la Norme de Performance ASI – communications écrites*

Types de communications	Admissibilité (i.e. Ceux admis à réaliser des communications)	Exemples de communications	Approbation de l'ASI requise
Certification de l'ASI (Norme de Performance) : le Périmètre de Certification au niveau de l'entreprise	Entité Certifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>[Nom du Membre/de l'Entité]</i> a obtenu la Certification de la Norme de Performance de l'ASI au sein de son entreprise.</li> <li>• Le développement durable est important pour <i>[Nom du Membre/de l'Entité]</i>. Nous sommes Certifiés en vertu de la Norme de Performance pour démontrer notre engagement à maximiser la contribution de l'Aluminium à une société durable.</li> </ul>	Non
Certification de l'ASI (Norme de Performance) : le Périmètre de la Certification au niveau de l'entreprise	Entité Certifiée : de la catégorie « Production et Transformation »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement durable est important pour <i>[Nom du Membre/de l'Entité]</i>. C'est pourquoi nous sommes Certifiés selon la Norme de Performance pour la production et l'intendance responsables de l'Aluminium.</li> </ul>	Non
Certification de l'ASI (Norme de Performance) – le Périmètre de la Certification au niveau de l'entreprise	Entité Certifiée : de la catégorie « Utilisateurs Industriels »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement durable est important pour <i>[Nom du Membre/de l'Entité]</i>. C'est pourquoi nous sommes Certifiés selon la Norme de Performance pour l'intendance responsable de l'Aluminium.</li> </ul>	Non
Certification de l'ASI (Norme de Performance) : le Périmètre de la Certification au niveau de l'Installation	Membres ayant des Installations Certifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>[Nom du Membre]</i> est un Membre de l'ASI et <i>[nom de l'installation]</i> au/en <i>[nom du pays]</i> a obtenu la Certification de l'ASI en vertu de la Norme de Performance.</li> <li>• Le développement durable est important pour <i>[Nom du Membre]</i> et <i>[nom de l'installation]</i> a obtenu la Certification de l'ASI selon la Norme de Performance en <i>[année]</i>.</li> </ul>	Non

Types de communications	Admissibilité (i.e. Ceux admis à réaliser des communications)	Exemples de communications	Approbation de l'ASI requise
Certification de l'ASI (Norme de Performance) : le Périmètre de Certification au niveau de l'Installation	Membres ayant des Installations Certifiées : de la catégorie « Production et Transformation »	<ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre] et [nom de l'installation] est Certifié par l'ASI pour la production et l'intendance responsables de l'Aluminium.</li> </ul>	Non
Certification de l'ASI (Norme de Performance) : le Périmètre de Certification au niveau de l'Installation	Membres ayant des Installations Certifiées : de la catégorie « Utilisateurs Industriels »	<ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre] [nom de l'installation] est Certifié par l'ASI pour l'intendance responsable de l'Aluminium.</li> </ul>	Non
Certification de l'ASI (Norme de Performance) : le Périmètre de Certification au niveau du Programme	Entité Certifiée : de la Catégorie « Utilisateurs Industriels »	<ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre] est un Membre de l'ASI et [nom du programme] au/en [nom du pays] a obtenu la Certification de l'ASI en vertu de la Norme de Performance.</li> <li>Le développement durable est important pour [Nom du Membre] et [nom du programme] a obtenu la Certification de l'ASI selon la Norme de Performance en [année].</li> <li>[Nom du Membre] [nom du programme] est Certifié par l'ASI pour l'intendance responsable de l'Aluminium.</li> <li>[Nom du Membre] [nom du programme] est Certifié par l'ASI pour la mise en œuvre des principes d'intendance des matériaux en Aluminium [conception / recyclage / le cas échéant].</li> </ul>	Non
Certification de l'ASI (Norme de Performance) :	Entité Certifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre/de l'Entité/de l'installation/du programme] est Certifiée en vertu de la Norme de</li> </ul>	

Types de communications	Admissibilité (i.e. Ceux admis à réaliser des communications)	Exemples de communications	Approbation de l'ASI requise
concentration sur un sujet		Performance. Elle donne l'assurance de notre travail en matière de [ <i>par exemple, selon le cas, des problèmes de travail forcé/d'esclavage moderne/de traite des personnes ; la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme ; l'évaluation des impacts du cycle de vie de nos produits ; la santé et la sécurité au travail</i> ].	
<b>Certification de l'ASI (Norme de Performance) : Certification Provisoire</b>	Les Entités avec une Certification Provisoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>[<i>Nom du Membre/de l'Entité</i>] s'est vu délivré une Certification provisoire et est en période de transition pour se conformer au cours des [<i>6 mois/1 an</i>] prochain(s).</li> </ul>	Non

Pour les communications dépassant les exemples généraux ci-dessus, l'ASI peut aider les Membres dans le développement d'une communication appropriée et adaptée à leur situation, fondée sur l'interprétation du (des) Périmètre(s) applicable(s) de Certification de l'ASI. Pour des informations supplémentaires sur le processus d'approbation, voir le chapitre 7.

## 6. Communications Relatives à la Certification de l'ASI : Norme de la Chaîne de Traçabilité (CdT)

La Certification uniquement en vertu de la Norme de Performance (chapitre 5) ne permet aucune communication sur « l'Aluminium Certifié ». En effet, les exigences de la Norme de Performance de l'ASI se rapportent seulement aux principes et aux pratiques appliquées au sein de la responsabilité de l'Entité Certifiée, et pas sur le flux de matériaux à travers la chaîne d'approvisionnement.

Si des communications concernent l'Aluminium Certifié et les matières premières produits ou approvisionnés selon les Normes de l'ASI, ces communications devront être étayées par les deux Certifications : celle selon la Norme de Performance et celle selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité (CdT).

### Point important:

Toute communication concernant l'Aluminium ASI, (ou d'autres matériaux CdT, par exemple, la Bauxite, l'Alumine ou les produits contenant de l'Aluminium, etc.), devra être étayée par la Certification selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité (CdT) de l'ASI, couvrant le(s) Périmètre(s) concerné(s). Pour plus d'informations, consultez le Manuel d'Assurance de l'ASI et les Lignes Directrices sur l'Utilisation de la Norme CdT, ou contactez le secrétariat de l'ASI à [communications@Aluminium-stewardship.org](mailto:communications@Aluminium-stewardship.org)

### 6.1. Communications Graphiques – Logo pour la Norme de la CdT de l'ASI et « l'Approvisionnement Responsable en Aluminium »



#### Le logo pour la Certification obtenue selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI

Le logo pour la Norme de la Chaîne de Traçabilité peut être utilisé par les Membres de l'ASI pour indiquer leur obtention de la Certification selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité ASI dans leurs communications, internes et publiques. L'utilisation adéquate du logo pour la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI est précisée dans la Charte Graphique de l'ASI (voir le chapitre 8 pour plus de détails).



## Le logo sur Produit pour l’approvisionnement responsable en Aluminium

Le logo sur Produit pour l’Approvisionnement Responsable en Aluminium a été conçu pour être d’un faible encombrement afin de pouvoir l’utiliser sur divers types et tailles de Produits. Il est disponible en versions mini et micro. L’utilisation adéquate du logo sur produit [pour l’approvisionnement responsable en](#)

[Aluminium](#) est précisée dans la **Charte Graphique de l’ASI** (voir le chapitre 8 pour

plus de détails). Toute utilisation du logo sur Produit nécessite l’approbation de l’ASI comme précisé dans le chapitre 7.



## 6.2. Communications Écrites – Logo pour la Norme de la CdT de l’ASI et « l’Approvisionnement Responsable en Aluminium »

Le tableau 6, ci-dessous, se concentre sur les communications écrites relatives à la Certification de l’ASI pour la **Norme de la Chaîne de Traçabilité (CdT)**, sur ceux admis à en réaliser, sur des exemples de communications admissibles, et sur la nécessité d’une approbation de l’ASI ou non.

**Tableau 6 – Certification ASI – Communications concernant la Chaîne de Traçabilité**

Types de communications	Admissibilité	Exemples de communications	Approbation de l’ASI requise
Usage du logo pour la Certification obtenue selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité ASI	Entités Certifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation du logo:               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans les signatures des courriels du Membre</li> <li>○ Sur le site web du Membre</li> <li>○ Dans le bilan (ou rapport) annuel du Membre</li> </ul> </li> </ul>	Non
Logos sur produit pour l’approvisionnement responsable ASI en Aluminium	Entités Certifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le Produit</li> </ul>	Oui

Remarque : l'approbation de l'ASI est requise (comme indiqué dans le tableau ci-dessous) pour les communications relatives aux produits, en plus de celles concernant la délivrance de la Certification de l'ASI : ce sont des communications contrôlées.

**Tableau 7 : Certification de l'ASI – Communications relatives à la Chaîne de Traçabilité**

Types de communications	Admissibilité	Exemples de Communications Admissibles, Le Cas Échéant	Approbation requise de l'ASI
<b>Certification CdT de l'ASI</b>			
<b>Certification CdT de l'ASI : générale</b>	Membres/Entités avec une Certification CdT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>[Nom du Membre/de l'Entité] a obtenu la Certification de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI. Cela signifie que nous soutenons [selon le sujet pertinent pour le message, par exemple:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>L'approvisionnement responsable de l'Aluminium</i></li> <li>○ <i>Les pratiques d'exploitation minière responsables</i></li> <li>○ <i>La réduction des émissions de gaz à effet de serre de la production d'Aluminium par électrolyse</i></li> <li>○ <i>Le recyclage ou l'intendance matérielle améliorés de l'Aluminium]</i></li> </ul> </li> </ul>	Non
<b>Certification CdT de l'ASI : générale</b>	Membres/Entités avec la Certification CdT :  Jusqu'à la fonderie incluse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>[Nom du Membre/de l'Entité] a obtenu la Certification de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI pour la production de [bauxite, alumine, Aluminium] ASI.</i></li> </ul>	Non
<b>Certification CdT de l'ASI – Certification Provisoire</b>	Les Entités avec une Certification Provisoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>[Nom du Membre/de l'Entité] s'est vu délivré une Certification Provisoire en vertu de la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI et est en période de</i></li> </ul>	Non

Types de communications	Admissibilité	Exemples de Communications Admissibles, Le Cas Échéant	Approbation requise de l'ASI
		transition pour se conformer au cours des [6 mois/1 an] prochain(s).	
Document CdT de l'ASI : relatif au produit physique	Membres/Entités avec une Certification CdT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes informations et termes standardisés pour les expéditions des Matériaux CdT (y compris l'Aluminium ASI), auditées dans le cadre de l'Audit CdT.</li> </ul>	Non
<b>Communications sur le Produit</b>			
Certification CdT de l'ASI et Matériaux CdT : <u>communications sur les Produits</u>	Membres/Entités avec une Certification CdT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute communication relative à l'ASI figurant sur les <b>Produits</b>, par exemple celles imprimées sur le métal ou l'emballage. Ceci inclut les logos de l'ASI et les communications écrites de l'ASI.</li> <li>Par exemple, pour les déclarations dont l'utilisation avait déjà été approuvée précédemment, voir l'Annexe 3. Si les communications sont présentées comme un intrant dans un programme sectoriel, les règles pertinentes de ce programme s'appliqueront aussi.</li> <li>Les communications sur Produit peuvent être réalisées par les Membres concevant les Produits, mais peuvent être également utilisées par les Sous-Traitants de la fabrication, selon le Principe 2 de la <b>Norme de la Chaîne de Traçabilité</b>.</li> </ul>	Oui

Types de communications	Admissibilité	Exemples de Communications Admissibles, Le Cas Échéant	Approbation requise de l'ASI
<b>Certification CdT de l'ASI et Matériaux CdT : <u>communications sur les Produits</u></b>	Membres/Entités avec une Certification CdT	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Interdit :</b> Les tournures du genre «ce produit provient de sources certifiées», ou «ce produit contient de l'aluminium d'origine responsable», ou « ce produit est composé à 100% d'aluminium-certifié-ASI »</li> </ul>	
<b>Certification CdT de l'ASI et Matériaux CdT : <u>communications sur les produits</u></b>	Non-Membres	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Interdit :</b> En général, les non-Membres ne sont autorisés à réaliser des communications sur Produit/volume.</li> <li>Cependant, les non-Membres peuvent exploiter les communications sur Produit approuvées, comme indiqué dans les exemples non-exhaustifs suivants (voir les trois lignes suivantes de ce tableau)</li> </ul>	
	Non-Membres exploitant les communications d'un Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Communications sur Produit peuvent être exploitées par des sociétés non-Membres en aval, si elles ont acheté des Produits Certifiés CdT provenant de Membres ASI, et si elles ne les transforment pas d'une quelconque manière. Par exemple, l'emballage aseptisé (produit par un Membre de l'ASI à partir d'un approvisionnement en Matériaux CdT adéquat) qui est rempli et ensuite scellé par une société non-Membre, peut comporter le logo sur Produit.</li> </ul>	Oui
	Non-Membres exploitant les communications d'un Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autre exemple : Le non-Membre a une licence pour utiliser un Produit qui provient d'un Membre Certifié ASI disposant d'une</li> </ul>	Oui

Types de communications	Admissibilité	Exemples de Communications Admissibles, Le Cas Échéant	Approbation requise de l'ASI
		communication sur Produit approuvée pour ce Produit approvisionné.	
	Non-Membres exploitant les communications d'un Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des revendeurs, qui offrent à la vente des Produits en solde comportant une communication sur Produit ASI, peuvent exploiter cette communication dans leur campagne de marketing sur le Produit, comme décrit à la Section 7.4 .</li> </ul>	Non
<b>Communications sur un autre support</b>			
<b>Utilisation des logos sur Produits dans les communications sur d'autres supports</b>	Membres/Entités avec une Certification CdT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il est possible d'utiliser le logo sur Produit dans les communications sur un autre support (par ex. sur le site web relatif au produit).</li> <li>Le logo doit seulement être utilisé en rapport avec le ou les Produits correspondants, dont le logo sur Produit est déjà approuvé (par ex. sur la page du site web pour une soupe ou une boisson, dont l'emballage comporte le logo sur Produit ASI et/ou une communication écrite).</li> </ul>	Non
<b>Approvisionnement d'Aluminium ASI : communications sur un autre support</b>	Membres/Entités avec une Certification CdT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les communications sur un autre support relatives à l'Aluminium ASI et concernant l'approvisionnement, ou l'utilisation dans les gammes de produits, les marchés ou les projets.</li> <li>Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre/de l'Entité] s'est procuré [x</li> </ul> </li> </ul>	Non

Types de communications	Admissibilité	Exemples de Communications Admissibles, Le Cas Échéant	Approbation requise de l'ASI
		<p>kg/tonne] d'Aluminium ASI en 2018. Cela correspond à une masse équivalente d'Aluminium ASI produite par une chaîne ininterrompue d'Entités Certifiées par l'ASI à travers la chaîne d'approvisionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ [Nom du Membre/de l'Entité] s'est procuré de l'Aluminium ASI qui est équivalent à [x%] du total d'Aluminium acheté en 2018. Cela correspond à une masse équivalente d'Aluminium ASI produite par une chaîne ininterrompue d'Entités Certifié par l'ASI à travers la chaîne d'approvisionnement.</li> <li>○ [Nom du Membre/de l'Entité] s'est procuré [x kg/tonne] d'Aluminium ASI au nom de [projet de construction XXX]. Cela correspond à une masse équivalente d'Aluminium ASI produite par une chaîne ininterrompue d'Entités Certifiées par l'ASI à travers la chaîne d'approvisionnement.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Si les communications sont présentées comme un intrant dans un programme sectoriel, les règles pertinentes de ce programme s'appliqueront aussi.</li> </ul>	

Types de communications	Admissibilité	Exemples de Communications Admissibles, Le Cas Échéant	Approbation requise de l'ASI
Approvisionnement d'Aluminium ASI : Communications dans le secteur du bâtiment		<ul style="list-style-type: none"> <li>[Nom du Membre/de l'Entité] s'est procuré [x kg/tonne] d'Aluminium ASI au nom de [projet de construction XXX]. Cela correspond à une masse équivalente d'Aluminium ASI produite par une chaîne ininterrompue d'Entités Certifiées par l'ASI à travers la chaîne d'approvisionnement jusqu'à son contrôle par [Nom du Membre/de l'Entité].</li> </ul>	Non
<b>Entités non Certifiées</b>			
Approvisionnement en Aluminium ASI	Membres/Entités sans Certification CdT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes communications relatives à l'approvisionnement de l'Aluminium ASI si le Membre/l'Entité n'a pas de Certification CdT.</li> </ul>	Oui

L'ASI peut aider les Membres dans le développement d'une communication appropriée et adaptée à leur situation, fondée sur l'interprétation du (des) Périmètre(s) applicable(s) de Certification de l'ASI. Pour des informations supplémentaires : sur le processus d'approbation, voir le chapitre 7 ; et sur la manière d'accéder à la **Charte Graphique de l'ASI** et les logos de l'ASI, voir le chapitre 8.

Remarque : les Produits en aval peuvent contenir un grand nombre de métaux différents (par exemple dans les alliages) et/ou d'autres matériaux (par exemple les plastiques, le verre, les peintures et les produits agricoles). Ces matériaux ne sont pas dans le Périmètre des Normes de l'ASI. Les communications relatives aux produits ne doivent pas insinuer une Certification ASI de ces produits non-Aluminium.

## 7. Approbations des Communications

### 7.1. Quand l'approbation Est-Elle Requisite ?

Les communications figurant sur les Produits, ou relatives à l'approvisionnement de l'Aluminium ASI, nécessitent l'approbation de l'ASI (voir le tableau 3, ci-dessus). Cela permet d'assurer la cohérence et la précision de ces communications par rapport aux Certifications de l'ASI pertinentes.

Les organisations cherchant à réaliser ces communications sur le produit ou sur l'approvisionnement doivent s'assurer de remplir les exigences suivantes :

- Être Membre actuel de l'ASI
- Le cas échéant, être titulaire d'une Certification de l'ASI en vigueur pour les deux Normes : la Norme de Performance de l'ASI et la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI couvrant la production/le Produit concerné dans son Périmètre
- Soumettre une description/un visuel de la (des) communication(s) proposée(s) à l'ASI pour la vérification/l'approbation préalable via *elementAI*.

#### Conseil:

Le processus d'approbation des communications a été intégré dans *elementAI*, permettant la soumission et la réponse électroniques. Voir l'annexe 1 de ce Guide pour un résumé des informations requises.

Consultez votre contact *elementAI* de l'organisation pour soumettre les requêtes d'approbation de communications, ou si vous n'êtes pas certain de connaître votre contact *elementAI*, contactez l'ASI à [info@aluminium-stewardship.org](mailto:info@aluminium-stewardship.org)

L'ASI a le droit de refuser, de suspendre ou de retirer l'approbation pour l'utilisation de son logo et/ou d'autres communications y afférant, s'il existe un risque d'une utilisation trompeuse, déroutante, ou susceptible de jeter le discrédit sur l'ASI. Ces décisions seront prises à la discrétion de l'ASI.

### 7.2. Processus d'Approbation

Les étapes suivantes donnent les grandes lignes du processus et du délai d'approbation des communications relatives aux Produits ASI.

- Étape 1 : Soumettre le texte/la conception à l'ASI pour approbation en utilisant le formulaire de demande d'approbation des communications via *elementAI* . Vous pouvez aussi joindre

auparavant l'ASI pour discuter de la proposition de communication en contactant [communications@aluminium-stewardship.org](mailto:communications@aluminium-stewardship.org)

- Étape 2 : L'ASI l'examinera, et visera à fournir une réponse dans les 10 jours dans la plupart des cas.
- Étape 3 : Si elle est approuvée, le Membre peut commencer à utiliser le texte/ la conception. Sinon, le texte/la conception devront être ajustés et soumis à nouveau.
- Étape 4 : (le cas échéant) L'ASI examinera la nouvelle proposition, et visera à fournir une réponse dans les 10 jours dans la majorité des cas.
- Étape 5 : Les détails de toutes les demandes et approbations sont enregistrés dans *elementAI*. Un identifiant unique est assigné à chaque demande approuvée afin de permettre sa traçabilité future.

Le contenu ou la conception des communications ne devrait pas être finalisé ou imprimé pour une application commerciale avant de recevoir l'approbation de l'ASI. Les exemples des communications approuvées seront intégrés dans les révisions ultérieures de ce Guide afin de fournir des conseils additionnels pour la soumission.

L'ASI vise à soutenir un processus d'approbation efficace, il est donc encouragé de couvrir des groupes de Produits connexes par un seul processus de demande d'approbation, le cas échéant. Les Produits connexes devraient être supervisés grâce aux Systèmes de Management communs dans une organisation Membre, afin d'assurer le suivi constant des communications approuvées et des exigences de l'ASI y afférant. Un Membre de l'ASI démontrant une utilisation adéquate constante des communications et des logos ASI peut se voir autoriser par le Secrétariat de l'ASI, au cas par cas, à approuver par lui-même ses utilisations de logos ASI sur-Produit.

### 7.3. Renouvellements et Rapports

Les approbations seront valides pour une période de 12 mois à compter de la date d'approbation, ou de la date de lancement, du (des) Produit(s), selon la plus pertinente.

L'ASI contactera les Membres au sujet du renouvellement des approbations accordées, environ un mois avant la fin de la période d'approbation des douze mois, pour confirmer :

- Si la réclamation est toujours utilisée 12 mois après l'approbation ou non
- Si le renouvellement de l'approbation pour les 12 prochains mois est demandé ou non
- Si des modifications des détails de la réclamation sont nécessaires ou non
- Tout retour à l'ASI sur le système d'approbation des communications et/ou le retour des parties prenantes sur les communications du Membre transmis à l'ASI

Si la communication n'est pas renouvelée, elle doit être enlevée de tout support rapidement et au plus tard un mois après la fin de la validité de l'approbation de la communication. Sans une approbation de communication obtenue et en vigueur, aucune communication sur le Produit ne peut être réalisée.

## 7.4. Marketing et Communications Générales : Approbations Non Requises

Les Membres de l'ASI peuvent choisir de faire du marketing et des communications générales en plus, ou au lieu, des types de communications décrites dans les chapitres 4, 5 et 6.

Ils peuvent porter sur les engagements actuels ou futurs concernant la production, l'approvisionnement et/ou l'intendance responsables de l'Aluminium. Les non-Membres peuvent également souhaiter faire ce genre de communications, par exemple les détaillants et autres recevant des Produits finis avec les communications relatives à l'ASI sur le Produit ou sur un autre support. Ces communications de marketing devraient réutiliser et refléter précisément la communication « sur Produit » du Produit. Ces communications de marketing doivent suivre les mêmes principes énoncés dans le chapitre 3.3 de ce Guide et ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire de l'ASI. Le Secrétariat de l'ASI mettra en œuvre des procédures de surveillance, comme indiqué dans le chapitre 9 de ce Guide, pour suivre et permettre l'application des exigences de ce Guide.

Même si les approbations ne sont pas requises pour ces types de communications, le Secrétariat de l'ASI apprécie l'occasion d'examiner la communication des Membres au sujet de l'ASI, et de procurer des conseils et d'apporter sa contribution, selon le cas.

## 8. Logos de l'ASI et Spécifications Pour Leur Utilisation

### 8.1. Charte Graphique de l'ASI

La **Charte Graphique de l'ASI** contient des informations sur :

- Les formats disponibles du logo de l'ASI
- La taille minimale des logos
- Les couleurs et les adaptations autorisées
- Les couleurs de fond
- Les zones d'exclusion
- Des exemples visuels des utilisations acceptables et incorrectes de placement, de taille et de couleur des logos de l'ASI etc.

La **Charte Graphique de l'ASI** est disponible sur le site de l'ASI à <https://Aluminium-stewardship.org/about-asi/legal-finance-policies/>

Pour obtenir une copie électronique des logos de l'ASI concernés dans les formats pertinents, veuillez contacter le secrétariat de l'ASI : [communications@Aluminium-stewardship.org](mailto:communications@Aluminium-stewardship.org)

### 8.2. Exceptions

Si vous voulez faire une demande d'exceptions aux exigences d'affichage indiquées dans la **Charte Graphique de l'ASI** en raison de limitations d'espace ou autres, ou si vous souhaitez confirmer l'utilisation dans une application particulière, veuillez contacter l'ASI. La demande sera examinée et une décision sera prise en tenant compte des principes du chapitre 3.3 de ce Guide.

Toutes les demandes et les décisions (y compris les détails de l'exception, comment elle s'appliquait, et s'il s'agissait d'une application ou pour une période de temps limitées) seront enregistrées et prises en compte pour des révisions ultérieures de ce Guide.

### 8.3. Code QR

Un QR code est une étiquette optique lisible par une machine, et contenant de l'information sur le produit auquel il est attaché. Il peut être utilisé dans les documents ou sur les Produits ou les emballages.

L'ASI a développé un QR code redirigeant les lecteurs sur le site de l'ASI :



Des applications pour lire le QR code sont disponibles gratuitement à la fois pour les systèmes iOS et Android.

Si vous souhaitez une copie électronique du QR code de l'ASI, ou si vous voulez solliciter le développement d'un nouveau QR code de l'ASI contenant des informations plus précises ou un lien différent, veuillez contacter le secrétariat de l'ASI : [communications@Aluminium-stewardship.org](mailto:communications@Aluminium-stewardship.org)

## 9. Surveillance et Application

### 9.1. Surveillance de l'Utilisation des Communications

L'ASI adoptera les stratégies suivantes afin de contrôler l'utilisation des communications relatives à l'ASI :

- L'utilisation par les Membres des communications approuvées sera contrôlée dans le cadre du Système d'Assurance de l'ASI, particulièrement lors des Audits de Surveillance et de Recertification selon la **Norme de la Chaîne de Traçabilité**. Cela sera effectué par des Auditeurs Accrédités par l'ASI
  - Des surveillances supplémentaires seront effectuées sur les communications non-conformes ou non-approuvées.
  - Pour les Membres, des contrôles seront effectués au moment du renouvellement annuel de l'Adhésion. Cela sera réalisé par le Secrétariat de l'ASI et comportera une enquête sur le Membre au sujet de toute communication faite, accompagnée de contrôles réguliers de son site web.
- Plus généralement, une alerte Google est en place pour identifier les communications sur internet et pour les recouper avec les communications approuvées. Cela est supervisé par le Secrétariat de l'ASI.
- **Le Mécanisme de Réclamation de l'ASI** : les parties intéressées peuvent signaler leurs préoccupations relatives aux communications sur l'ASI ou à l'utilisation de son logo, qui seront suivies et/ou enquêtées conformément à la procédure. Le Mécanisme de Réclamation de l'ASI est disponible sur le site web de l'ASI, et est supervisé par le Secrétariat de l'ASI.

Le risque de communications frauduleuses ou trompeuses sera régulièrement analysé dans le cadre de **l'Évaluation des Risques de l'ASI**, et les stratégies de surveillance de l'ASI pourront être étendues ou adaptées en conséquence.

### 9.2. Réponse Face au Constat d'un Usage Abusif par des Membres

Dans le cas des Membres de l'ASI, le Secrétariat de l'ASI :

- Notifiera le Membre de toute communication fautive, trompeuse ou inappropriée.
- Sollicitera des mesures correctives immédiates du Membre, en procurant des conseils pour des communications appropriées (y compris ce Guide).
- Suivra l'action corrective du Membre et confirmera les résultats.
- Enregistrera les étapes clés dans ce processus.

Si l'Action Corrective n'est pas effectuée dans un délai raisonnable ou est insuffisante, la suspension de l'approbation de la communication et/ou de la Certification de l'ASI peut prendre effet pour une

période déterminée. Le Secrétariat de l'ASI adressera la notification de la suspension, et identifiera les étapes à effectuer par le Membre afin de lever la suspension.

Dans les cas de fraude délibérée, et/ou jetant le discrédit sur l'ASI, le Membre contrevenant pourrait subir une procédure disciplinaire à l'issue de laquelle leur Adhésion à l'ASI pourrait être suspendue ou résiliée. Les procédures disciplinaires de l'ASI sont incluses dans la [Constitution de l'ASI](#).

Si des communications approuvées, la Certification de l'ASI ou l'Adhésion à l'ASI sont suspendues ou retirées, les organisations de bonne foi se fiant à ces communications seront informées. Des informations générales seront également ajoutées sur le site web de l'ASI pour des raisons de transparence.

Dans la majorité des cas, le statut des Produits y afférant et déjà présents dans la chaîne d'approvisionnement ne sera pas affecté. Les produits déjà présents dans la chaîne d'approvisionnement en amont du Membre/de son étape dans la chaîne peut continuer à porter la communication, car il avait été fourni sous la Certification de l'ASI toujours en cours de validité. Il n'y a aucune obligation d'enlever rétroactivement les communications du Matériau fourni avant la mise en vigueur de la suspension/du retrait.

Toutefois, certains Membres peuvent évaluer l'impact potentiel d'une situation de suspension/de retrait sur leurs propres communications relatives à l'ASI, et ils sont invités à contacter le Secrétariat de l'ASI pour des conseils supplémentaires..

### **9.3. Réponse Face au Constat d'un Usage Abusif par des Non-Membres**

Si un usage abusif du logo de l'ASI et/ou des communications est fait par un non-Membre (ci-après « organisation »), le secrétariat de l'ASI :

- Notifiera l'organisation de toute communication fautive, trompeuse ou inappropriée.
- Sollicitera des mesures correctives immédiates de l'organisation, en procurant des conseils pour des communications appropriées (y compris ce Guide).
- Suivra l'action corrective de l'organisation et confirmera les résultats.
- Enregistrera les étapes clés dans ce processus.

Si l'Action Corrective n'est pas effectuée dans un délai raisonnable ou est insuffisante, l'affaire sera remontée. Le Secrétariat de l'ASI pourra obtenir des conseils juridiques, dont le résultat pourrait inclure une mise en demeure et/ou une action judiciaire. L'ASI publiera également les informations relatives à cet usage abusif sur le site web de l'ASI et sur ses comptes de réseaux sociaux à la fois à titre dissuasif face à l'organisation contrevenante et à titre informatif envers les Membres et les parties prenantes.

## 10. Contacter l'ASI

Ce Guide vise à couvrir les informations clés concernant les communications relatives à l'ASI, qui vous encourage d'ailleurs à faire part de votre avis et de vos questions fort utiles pour documenter les révisions ultérieures de ce Guide.

Pour demander l'approbation des communications relatives aux Produits, ou si vous avez des questions, des commentaires ou des préoccupations concernant l'utilisation des communications ou du logo de l'ASI, veuillez nous contacter par courriel à : [communications@Aluminium-stewardship.org](mailto:communications@Aluminium-stewardship.org)

Le site web de l'ASI a également une série de documents disponibles sur ses Normes et ses Procédures de Certification : [www.aluminium-stewardship.org](http://www.aluminium-stewardship.org)

# Annexe 1 – Demande d'Approbation des Communications

## Information Générale pour la Demande

Les communications relatives aux Produits, à la Certification de l'ASI, ou à l'Aluminium CdT de l'ASI exigent l'approbation préalable de l'ASI. Les candidats doivent veiller à remplir les conditions suivantes :

- Être Membre actuel de l'ASI
- Être titulaire d'une Certification de l'ASI en vigueur couvrant la production/le produit concerné au sein du Périmètre pour les deux Normes : la **Norme de Performance de l'ASI** et la **Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI**.
- Accepter de soumettre des bilans annuels sur le volume approximatif de l'Aluminium Certifié CdT de l'ASI dans les douze mois suivant l'approbation ou le renouvellement de la communication.

L'ASI a le droit de refuser, de suspendre ou de retirer l'approbation pour l'utilisation de son logo et/ou d'autres communications y afférant, s'il existe un risque d'une utilisation trompeuse, prêtant à confusion, ou susceptible de jeter le discrédit sur L'ASI. Ces décisions seront prises à la discrétion de l'ASI.

Les approbations seront valides pour une période de douze mois à compter de la date d'approbation, ou de la date de lancement du (des) Produit(s), selon la plus pertinente. L'ASI contactera les Membres concernant le renouvellement des approbations accordées environ un mois avant la fin de la période d'approbation des douze mois.

Contactez : [communications@Aluminium-stewardship.org](mailto:communications@Aluminium-stewardship.org)

## Renseignements Exigés par l'ASI pour l'Approbation des Communications

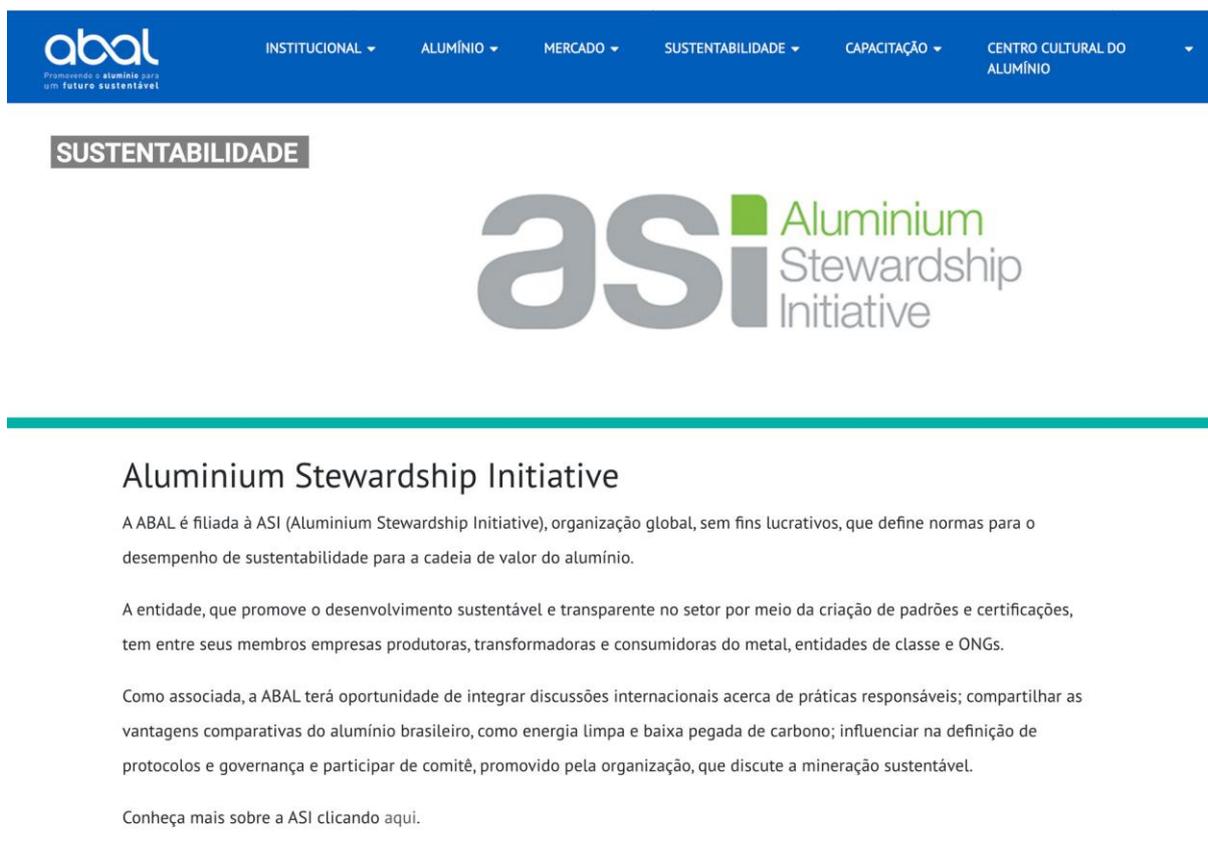
Vous devez fournir les renseignements suivants à l'appui de votre demande pour l'approbation d'une communication relative au Produit. Le formulaire est disponible dans *elementAI*. Consulter votre contact *elementAI* de l'organisation pour soumettre les requêtes d'approbation de communications; ou si vous n'êtes pas certain de connaître votre contact *elementAI*, contactez l'ASI à [info@aluminium-stewardship.org](mailto:info@aluminium-stewardship.org).

<b>Informations Requises</b>	Description complémentaire de nos attentes
<b>Nom du Membre de l'ASI</b>	
<b>Contact du Membre</b>	
<b>Autre contact</b>	
<b>Titre de la fonction de l'autre contact</b>	
<b>Courriel de l'autre contact</b>	
<b>Type et/ou description du (des) Produit(s)</b>	Par exemple Bauxite, Alumine, Aluminium Primaire, Aluminium secondaire, Produit semi-fini, ou composant ou Produit fini pour l'aérospatial, l'automobile, la construction, les biens de consommation durables, l'ingénierie, l'informatique, l'emballage ou autres.
<b>Un seul Produit ou des Produits connexes</b>	Déterminer s'il s'agit d'un seul type de Produit ou d'un groupe de Produits connexes qui relèvent d'un système de management commun. Si aucun de ces deux cas ne s'applique, il est possible de fournir d'autres informations.
<b>Communication proposée - Description</b>	Veillez ajouter les détails et le contenu de la communication, et/ou transférez les graphiques
<b>Emplacement proposé de la communication</b>	Expliquez où la communication apparaîtra, et comment elle sera appliquée, par exemple, imprimée, gravée, en relief, etc.
<b>Les destinataires de la communication</b>	<b>Qui sont les destinataires de la communication</b> (par ex. B2B/chaîne d'approvisionnement, les consommateurs)
<b>Pays</b>	<b>Dans quels pays seront employées les communications ?</b>
<b>Date de lancement de la communication</b>	Par exemple, dès la réception de l'approbation, ou à une date ultérieure
<b>Toutes autres informations</b>	Toutes autres informations supplémentaires pouvant nous aider à évaluer la validité de la communication.

## Annexe 2 – Exemples d’Utilisation des Logos

### Exemples d’Utilisation du logo de l’Organisation de l’ASI

Le logo de l’Organisation de l’ASI accompagnant la description de l’ASI et de ses activités, sur un site web d’un Membre de l’ASI :



The screenshot shows the top navigation bar of the ABAL website. The navigation menu includes: INSTITUCIONAL, ALUMÍNIO, MERCADO, SUSTENTABILIDADE, CAPACITAÇÃO, and CENTRO CULTURAL DO ALUMÍNIO. Below the navigation bar, there is a section titled "SUSTENTABILIDADE" with a large ASI logo and the text "Aluminium Stewardship Initiative".

### Aluminium Stewardship Initiative

A ABAL é filiada à ASI (Aluminium Stewardship Initiative), organização global, sem fins lucrativos, que define normas para o desempenho de sustentabilidade para a cadeia de valor do alumínio.

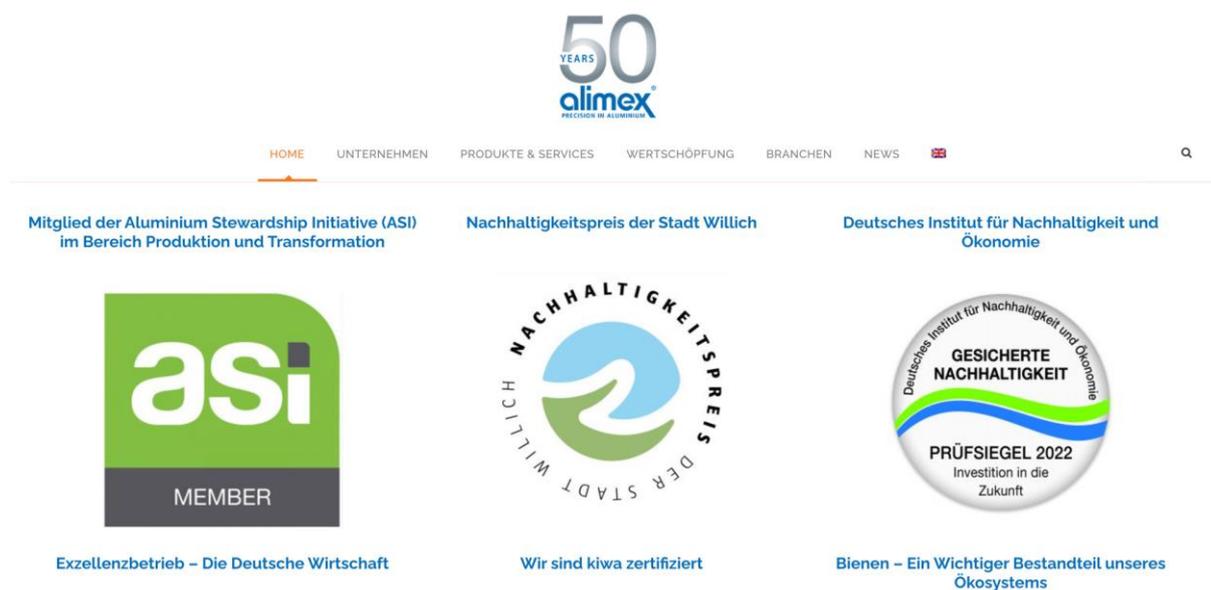
A entidade, que promove o desenvolvimento sustentável e transparente no setor por meio da criação de padrões e certificações, tem entre seus membros empresas produtoras, transformadoras e consumidoras do metal, entidades de classe e ONGs.

Como associada, a ABAL terá oportunidade de integrar discussões internacionais acerca de práticas responsáveis; compartilhar as vantagens comparativas do alumínio brasileiro, como energia limpa e baixa pegada de carbono; influenciar na definição de protocolos e governança e participar de comitê, promovido pela organização, que discute a mineração sustentável.

Conheça mais sobre a ASI clicando aqui.

## Exemples d'Utilisation du logo d'Adhésion du Membre à l'ASI

Le logo d'Adhésion à l'ASI affiché sur un site web :



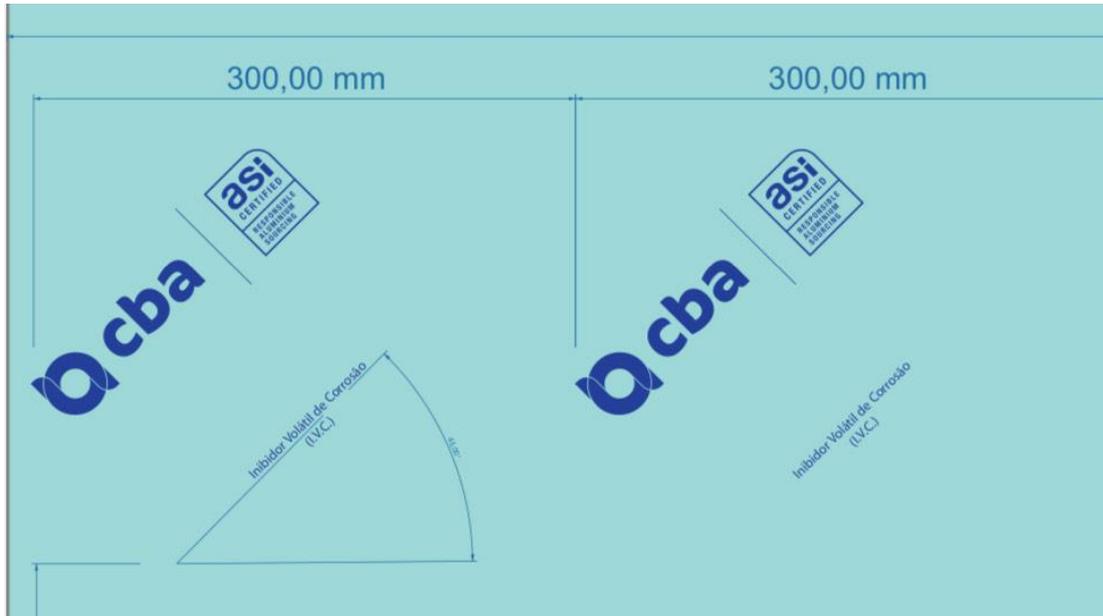
## Exemples d'Utilisation des logos pour la Certification obtenue selon la Norme de Performance de l'ASI et pour la Certification obtenue selon la Norme de la CdT

Sur le ruban d'emballage du Produit



## Exemples d'Utilisation du logo de l'ASI pour "l'approvisionnement Responsable en Aluminium"

1. Sur l'emballage des Produits fabriqués dans des Installations Certifiées ASI et ayant un approvisionnement en amont approprié en matériaux Certifié-ASI



2. Sur les Produits comprenant de l'aluminium, comme les briques aseptiques, dont l'approvisionnement en Aluminium ASI a été destiné à la production de ces produits



## Annexe 3 – Exemples de Déclaration dans les Communications

### Ajouter une Déclaration à un Logo Sur Produit

Certains Membres choisissent d'ajouter une déclaration à côté du logo de Certification ASI ou du logo sur l'emballage. Voici quelques exemples:

1. Ce [type de Produit] soutient l'Aluminium produit de manière responsable depuis la mine jusqu'au métal.
2. En achetant ce [type de Produit] vous contribuez à une production, un approvisionnement et à une intendance responsables de l'aluminium – au niveau mondial.
3. En achetant ce [type de Produit] vous contribuez à une production responsable de l'aluminium – au niveau mondial.
4. Ce [type de Produit] porte le label de l'ASI, démontrant notre soutien en faveur d'une production responsable de l'aluminium.
5. La Certification ASI favorise le management responsable protégeant la santé et la sécurité du travailleur, sans aucun recours au travail d'enfant, et en sauvegardant la biodiversité.
6. L'approvisionnement en Aluminium Certifié-ASI favorise le bien-être des Travailleurs au niveau de leur santé et de leurs droits tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
7. L'approvisionnement en Aluminium Certifié-ASI favorise la protection des droits de l'homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
8. L'approvisionnement en Aluminium Certifié-ASI aide à réduire les déchets industriels et favorise le recyclage des déchets.
9. Lorsque vous choisissez une brique pour boisson labellisée ASI, vous faites un geste en faveur de la préservation des ressources de la planète.
10. L'ASI est un organisme de Certification, qui établit des normes mondiales, et pose les fondations d'une chaîne d'approvisionnement responsable en aluminium, soutenue par une très grande variété de parties prenantes. La Norme de Performance de l'ASI comporte 11 principes de développement durable s'appliquant partout dans le monde et tout au long de la chaîne entière d'approvisionnement en aluminium.
11. L'ASI est un organisme de Certification, qui établit des normes mondiales, et pose les fondations d'une chaîne d'approvisionnement responsable en aluminium.
12. L'ASI : Performance éthique, sociétale et environnementale Certifiée-ASI dans la chaîne d'approvisionnement en feuille d'aluminium.
13. L'ASI : réduction des impacts: dans les activités minières et la fabrication, et en soutenant le recyclage de l'aluminium.
14. L'ASI : Pratiques d'avant-garde Certifiées pour un développement durable de l'aluminium.

## Déclarations Utilisables par des Clients d'un Membre de l'ASI Certifié CdT

S Certains Membres peuvent choisir de fournir à leur client en aval une déclaration à utiliser dans leurs communications, mais pas sur leurs Produits, par exemple:

1. Nous nous approvisionnons en Aluminium Certifié ASI, auprès de [Membre de l'ASI] pour nos Produits. L'Aluminium Certifié ASI indique qu'il est produit selon une norme détaillée concernant la performance en termes environnementaux, sociétaux et de gouvernance.
2. L'approvisionnement en Aluminium Certifié ASI provenant de [Membre de l'ASI], produit conformément à la Norme de Performance de l'ASI et à la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI, démontre que cet Aluminium destiné à nos produits a été approvisionné et fabriqué de manière responsable à travers l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

## Glossaire

Le glossaire a été transféré dans le document général « Glossaire de l'ASI ».



**Aluminium Stewardship Initiative Ltd**  
(ACN 606 661 125)

[www.aluminium-stewardship.org](http://www.aluminium-stewardship.org)  
[info@aluminium-stewardship.org](mailto:info@aluminium-stewardship.org)

